

Les Liégeois profitèrent de l'occasion pour décrocher leurs carabines et forcer la remise où l'évêque conservait précieusement sa voiture de *détalage*.



Et ils la mirent en pièces.

*
* *

Quand le saint homme apprit qu'il serait désormais privé de ce *palladium* à quatre roues, il fut pris d'un désespoir profond et d'une faiblesse égale.

« — Faites ce que vous voudrez, s'écria-t-il en sanglotant dans les bras de ses amis; je ne suis plus bon à rien, puisque je ne puis plus *détaler*... Je n'ai de courage qu'à distance... »

*
* *

Alors les amis s'assemblèrent, et, comme le peuple entier

était en armes, prêt à les mettre en confiture, ils furent d'une générosité aussi grande qu'obligatoire, et instituèrent :

LE TRIBUNAL DES XXII EN 1343.

Jamais peut-être, jusqu'à la grande Révolution française, conquête populaire ne fut aussi complète !

Cette institution, en époque quasi barbare, sera la gloire éternelle du peuple liégeois, gloire bien méritée par ses luttes tenaces et héroïques.

Ce tribunal, qui même à notre époque passerait pour libéral avancé, contenait vingt-deux membres, dont *quatre* seulement pouvaient être choisis par la noblesse.

Il décidait en dernier ressort de tout ce qui concernait les intérêts de l'Église et du pays et était, par conséquent, l'autorité souveraine.

Comparez donc cette puissance populaire — en plein moyen-âge — à celle de nos institutions actuelles.

Quels pygmées nous sommes !

*
* *

Adolphe de la Marck, qu'on venait ainsi de priver de celle de sa fabrique, en conçut un nouveau désespoir, dans lequel il puisa une vague idée de résistance, aussitôt fondue dans un fleuve de larmes... *crocodillées*.

En 1344, on le porta en terre.

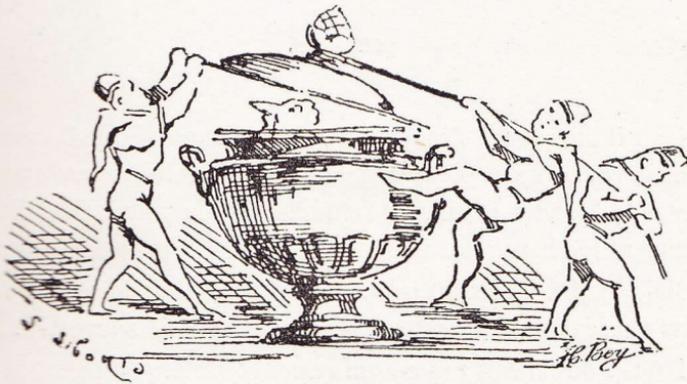
Pauvre homme !

*
* *

Après lui, malgré tous les efforts enragés de ses successeurs, la commune maintint sa puissance.

Engelbert de la Marck remporta bien, grâce au concours du duc de Brabant, la victoire de Walève sur les Liégeois ; mais, fidèles à leur nom patronymique, ils surnagèrent aisément.

La preuve c'est que, bien plus tard, le tribunal des XXII cita à sa barre l'évêque Jean d'Arkel qui bon gré, mal gré, y



apporta ses guêtres, et fut mis en soupière.

Enfin, en 1378, la bourgeoisie donna le coup du lapin à la noblesse, en la dépouillant, malgré ses protestations — mal fondées — de la pelisse échevinale.

Et en fabriqua des bonnets phrygiens...



LE HAINAUT A VOL D'OISEAU.

1258 - 1404.

Jean II succéda à Jean d'Avesnes, mort en 1257. Ce prince, dont le règne se prolongea jusqu'en 1304, lutta constamment contre la Flandre et envoya l'aîné de ses fils voir à Groeninghe comment les bourgeois se battaient...

Mais le *feu* ne revint pas... Aussi y a-t-il encore à Mons de bons cléricaux qui attendent toujours ce Messie souverain.

Dame ! on ne sait pas ce qui peut arriver...

Quand on voit les phénomènes de la Salette, de Bois-d'Haisne, de Lourdes, etc., — il faut s'attendre à tout...

*
* *

Guillaume le Bon, autre fils de Jean II, s'assit sur le trône hennuyer en 1304. Son héritage comprenait les comtés de Hollande et de Zélande, que son père avait conservés malgré les bousculades des Flamands.

S'il faut en croire la légende, le Bon se fit chérir. Toutefois, il semble que, comme ses prédécesseurs, il montra peu de confiance à la bourgeoisie de Mons, qu'il refusa d'organiser militairement.

Il mourut en 1337, au moment où, après s'être allié à l'Angleterre, il se préparait à faire la guerre à la France.

*
* *

Guillaume II, qui lui succéda, entama cette guerre et montra une poigne remarquable pendant la campagne de 1340.

Après la trêve, il se rendit en Prusse gagner des indulgences en fricassant de malheureux païens qui ne lui disaient rien du tout.

Enfin, en 1345, ce prince batailleur ayant été embêter les Frisons, fut rossé d'importance et laissa ses os dans leur pays.

*
* *

Guillaume II n'ayant pas d'enfants, l'héritage passa à sa sœur Marguerite, qui avait épousé un prince bavarois.

Ledit prince étant devenu empereur sous le nom de Louis II, l'impératrice pensa qu'elle était assez riche pour donner la Hollande à son fils Guillaume.

Pour la remercier, ce fils la chassa à coups de sabre, à la première visite qu'elle vint lui faire. Elle en mourut peu après.

Quant à Guillaume, il devint fou et fut renfermé dans un



cabanon au château du Quesnoi.

*
* *

Son frère Albert vint prendre la régence.

Orgueilleux, malotru, despote, sanguinaire, ce jeune homme avait les qualités requises pour déplaire à tout le monde.

Bientôt en guerre avec sa noblesse, il fut battu à plate couture, ce qui le calma légèrement.

A la mort de son frère l'Insensé (1388), il s'intitula comte de Hainaut et de Hollande et régna jusqu'en 1404.

On met à son avoir la conquête de la Frise — ce qui amena sous son règne, la première grève des coiffeurs.

*
* *

Son fils Guillaume IV le remplaça. Depuis 1383 il était le gendre de Philippe le Hardi.

Nous avons terminé le chapitre du Brabant jusqu'en 1383, en disant que la duchesse Jeanne devait nécessairement laisser son héritage à Marguerite, femme de Philippe de Bourgogne, dont elle avait mijoté le mariage.

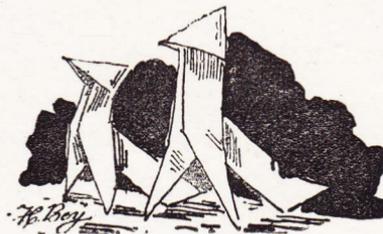
La vieille duchesse, qui semblait née pour gérer une maison de confection matrimoniale, après avoir bâclé cette première union, ralluma les flambeaux d'un hyménée en partie double.

Comprenant que les maisons de Bourgogne et de Bavière ne tarderaient pas à se dévorer si elles ne s'alliaient pas (étant de race souveraine, elle en connaissait les habitudes), cette fine mouche maria les fils aînés d'Albert et de Philippe à la sœur l'un de l'autre.

La Flandre-bourguignonne et le Hainaut-bavarois devinrent ainsi belle-sœur et beau-frère.

Mais ces alliances de colosses ne devaient pas profiter aux communes...

Au lieu de loups, c'étaient des ours introduits dans la bergerie !
Vous vous en doutez bien ?



Un Mariage de raison

en 1385.

Jeanne la Maricuse devait avoir réellement dans ses poches



quelque philtre d'amour, car elle parvint à accomplir une union autrement difficile que les précédentes : celle de la fière ville de Gand avec le hautain Philippe de Bourgogne.

Tandis que toute la Flandre s'était soumise, comme nous l'avons vu, les Gantois seuls maintenaient en face du Bour-

guignon le drapeau de l'indépendance.

Alors, Jeanne suscita dans la cité un parti qui demanda la paix et parvint en même temps à amener Philippe à des idées de réconciliation.

*
* *

Peu s'en fallut néanmoins que tout cet échafaudage pacifique ne fit la culbute, avant l'entrevue solennelle du prince et des communiens au monastère de Saint-Martin.

Habitué à voir ses laquais de haut lignage s'aplatir devant ses bottes de fer, il fit dire aux Flamands qu'il entendait les voir se jeter à ses pieds en lui demandant pardon.

« — G. v. d. ! Allez répondre à votre sire, répondirent les Gantois, que nous irons pour traiter et non pour supplier. »

*
* *

Si le prince tempêta, est-il besoin de le dire ? Heureusement que ses conseillers lui firent comprendre que s'il était fier et violent les Gantois l'étaient autant que lui.

Sur ces entrefaites, sa femme, qui était aux écoutes, lui apporta une potion calmante — dont elle avait souvent besoin avec ce gaillard-là — et le duc entendit raison.

Le 6 décembre 1385, un traité fut signé, par lequel il accordait amnistie complète et conservait tous ses privilèges à la commune de Gand.

Cette fois, le mariage était conclu, par raison, il est vrai, mais entre de pareils fiancés, l'amour eut été ridicule.





HISTOIRE POPULAIRE
ET
TINTAMARRESQUE
DE LA
BELGIQUE

depuis l'époque des forêts vierges jusqu'à celle des tramways

Par Fernand DELISLE

ILLUSTRÉE PAR

Léon LIBONIS.

2^{me} VOLUME

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Succès des communes liégeoises, Tribunal des XXII.	3
Le Hainaut à vol d'oiseau.	12
Un mariage de raison.	13
Règne des Bourguignons : Philippe le Hardi et Jean-Sans-Peur.	18
Philippe le Bon : première partie.	27
Un entr'acte en musique ordinaire.	34
Suite et fin de Philippe le Bon.	41
Charles le Téméraire.	55
Marie de Bourgogne.	72
Règne des Autrichiens. Régence de Maximilien.	76
Règne de Philippe le Beau et régence de Marguerite.	90
Enterrement du moyen âge. Les débats de Charles-Quint. Apparition du protestantisme.	99
Deuxième partie du règne de Charlot-la-Mangeoire	108
Dernière étape de Charles. Il se fait ermite	126
Règne de Philippe II ou les Pays-Bas à la torture. Première partie : Régence de Marguerite de Parme	139
Règne de Philippe. Deuxième partie: Le duc d'Albe.	138
Fin du règne de Philippe. Gouvernement de don Juan.	139
Intermède. Le célibat des prêtres et fin de don Juan.	202
Alexandre Farnèse.	213
Quelques pages à l'adresse des amateurs de généalogies	219
Suite et fin du règne de Farnèse.	225
Règne d'Albert et d'Isabelle.	242
La situation jusqu'au traité de Munster.	264
L'évêché de Liège au XVII ^e siècle.	271
Conquêtes de Louis XIV en Belgique.	280
Domination autrichienne. Gouvernement du marquis de Prié. Agneessens le martyr.	293
Règne de Marie-Elisabeth, de Charles de Lorraine et de Marie-Thérèse.	303

	Pages
Joseph II le philosophe. Révolution brabançonne.	314
Révolution française.	328
Domination française. Bonaparte et... Napoléon.	339
Bataille de Waterloo. Expulsion des Hollandais.	351
Révolution de 1830	367
La Belgique indépendante. Règne de Léopold 1 ^{er} . Sa mort	377
Dernières pages	388

